



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 26 mars 2020

Coronavirus

Point de situation concernant les résidents en Polynésie française bloqués à l'étranger faute de liaison aérienne

Comme tous les ressortissants français qui n'ont pu trouver de vols pour rejoindre leur territoire d'origine depuis l'étranger, les résidents en Polynésie française doivent prioritairement se faire recenser sur le site du Ministère des affaires étrangères dédié à la crise du COVID-19 : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildarlane/dyn/public/login.html> et également signaler leur situation au consulat ou à l'ambassade de France se trouvant à proximité de leur lieu d'hébergement.

Ils leur est demandé de rester en contact permanent avec leur transporteur aérien qui sera le premier informé des solutions de rapatriement.

Tout est mis en œuvre par le Haut-commissariat de la République et le Gouvernement de la Polynésie française pour rechercher des solutions auprès des compagnies aériennes desservant la Polynésie française.



Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 65 63 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa